

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

VITICULTURE

Gagnez en performances techniques et économiques !

drome.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME



Notre offre conseils : 2 formules au choix

Notre conseil s'appuie à la fois sur l'expertise de nos conseillers, la connaissance terrain et les références acquises dans le cadre des expérimentations menées avec nos partenaires.

Je me tourne vers un conseil technique adapté à mes besoins.

Pour gagner en performance, un conseiller de la Chambre d'agriculture de la Drôme m'accompagne pour piloter au plus près mon itinéraire technique.

1

Formule ESSENTIEL

- Suivi phytosanitaire
- Observation de parcelles de référence tout au long de la saison
- Conseil phytosanitaire adapté aux conditions de production

2 079 € HT/AN*

pour une exploitation moyenne (<20-25ha)

2

Formule EXPERT

- Formule ESSENTIEL
- + Options à la carte :
 - Conseil fertilisation : 283 € HT / AN***
analyse(s) pétiolaire(s) à la charge de l'exploitant
 - Conseil plantation : 283 € HT / AN***
analyse(s) de sol à la charge de l'exploitant
 - Conseil irrigation : 560 € HT / AN***
 - Conseil taille : 283 € HT / AN***
 - Sélection parcellaire : 560 € HT / AN***

À PARTIR DE 2 079 € HT / AN*

Je recherche un conseil personnalisé, j'atteins sereinement mes objectifs, je m'épaulé d'un expert terrain

J'ai besoin d'être conforté et sécurisé dans ma prise de décisions, un conseiller spécialisé m'accompagne dans mes choix et répond aux exigences réglementaires.

En fonction de **vos besoins de conseil technique**, construisez votre propre accompagnement **SUR MESURE** avec votre conseiller !

- Sur devis

Nos prestations complémentaires

- **Zoom viti** de votre secteur : **160 € HT / AN***
- **Opti Ferti 2.0** à **560 € HT**

**SUR
MESURE**

Nos offres en détail

Zoom Viticulture

Bulletin technique hebdomadaire réalisé à partir des observations de parcelles de références représentatives de l'ensemble de la zone de production, des résultats de piégeage et des modélisations. Il donne des conseils indispensables à la protection du vignoble pour tous types de production (Raisonné, BIO...)

Accompagnement sur votre exploitation

- ▲ **Suivi phytosanitaire** : visite de parcelles de référence, évaluation sanitaire, préconisation en fonction des conditions de production, bilan de campagne
- ▲ **Conduite** : visite de parcelles, conseil sur le palissage, travaux en vert,...
- ▲ **Fertilisation annuelle** : 4 analyses pétiolaires sur des parcelles ciblées, interprétation des analyses, conseil à la parcelle en fonction des conditions de production.
- ▲ **Plantation** : 1 prélèvement de sol, interprétation de l'analyse, conseil sur la fumure de fond et choix du matériel végétal.
- ▲ **Irrigation** : visite de parcelles, déclenchement et pilotage de l'irrigation
- ▲ **Taille** : visites de parcelles, apprentissage et perfectionnement de la qualité de la taille dans un objectif de pérennité du vignoble
- ▲ **Sélection parcellaire** : 3 visites de parcelles, analyse des paramètres de maturité, appui à l'identification du profil des parcelles et au déclenchement de la récolte.

Opti Ferti 2.0 - Option télédétection



→ AGRICULTURE

Un bilan précis de la nutrition de vos vignes, du bon fonctionnement de votre sol et de vos ceps.

Anticiper les carences et aussi souvent les excès pour améliorer vos rendements et optimiser vos coûts.

Un duo gagnant : **l'analyse satellite par télédétection** de vos parcelles, avec analyse de l'historique des deux dernières campagnes associée au Diagnostic Foliaire intégral.

Deux analyses complètes N P K Mg CA Fe Cu Zn Bore incluses + Analyse multi spectrale par satellite (jusqu'à 5 parcelles suivies) : indice de **bon fonctionnement de la photosynthèse**, suivi qualitatif et quantitatif de la biomasse de vos parcelles.

Prélèvement par nos soins pour aussi expertiser la parcelle, avec zone de prélèvement précise pré-ciblée par télédétection.

Notre atout : une approche agronomique globale, l'indépendance du conseil, l'alliance de l'expérience et des nouvelles technologies.

Le suivi satellite de vos parcelles peut aussi vous servir à réduire les doses de produits phytosanitaires en les adaptant à la biomasse exacte à protéger : la viticulture de précision est désormais à votre portée !



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME

Les + PROAGRI

- > **Conseillers** à la pointe de l'innovation technique
- > **Expertises** spécifiques à toutes les productions
- > **Connaissance** fine des territoires
- > **Indépendance** du conseil

Votre interlocuteur

Anne CHAPOVALOFF

Assistante du pôle Cultures pérennes

04 27 24 01 53

anne.chapovaloff@drome.chambagri.fr



La Chambre d'agriculture de la Drôme est certifiée Engagement de service « Services aux agriculteurs et acteurs des territoires », Ref. 221, par AFNOR Certification.

« La Chambre d'agriculture de la Drôme est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité d'conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par CDA France. »